



SYNDICAT MIXTE DU POLE IMAGE MAGELIS

Comité Syndical du 20 juin 2025**Délibération n°28/2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 20 juin à quatorze heures, les membres du Comité Syndical se sont réunis aux Ateliers Magelis suivant la convocation qui leur a été adressée par M. Le Président en application des articles L. 2121.9, L. 2121.10, L. 2121.12 et L. 5211-8 du Code Général des Collectivités

Date de convocation : 10 juin 2025.

Membres présents : messieurs Patrick MARDIKIAN, Michel CARTERET, François BONNEAU, François NEBOUT, Gérard DESAPHY, Gérard ROY, Xavier BONNEFONT, Gérard LEFEVRE,

Mesdames Célia HELION, Fabienne GODICHAUD, Nelly VERGEZ, Stéphanie GARCIA.

Membres absents ou excusés : messieurs Philippe BOUTY, Jérôme SOURISSEAU,

Mesdames Martine PINVILLE, Charline CLAVEAU, Virginie LEBRAUD, Caroline COLOMBIER, Nicole BONNEFOY, Hélène GINGAST.

Membres consultatifs absents : messieurs Andréas KOCH, Alain LEBRET.

Secrétaire de séance : madame Célia HELION.

Nombre de délégués en exercice	20
Présents	12
Pouvoir(s)	0
Absent(s)	8
Votants	12

Objet : Subvention du SMPI Magelis à l'association SO· GAMES pour l'année 2025

Le SMPI Magelis souhaite renouveler son soutien à l'association des professionnels du jeu vidéo SO·GAMES, qui rassemble les acteurs de la filière en Nouvelle-Aquitaine, autour des pôles notamment de Bordeaux et d'Angoulême. En 2024, l'association comptait 109 membres contre 87 en 2023.

Elle a pour objectif de renforcer les coopérations entre les différents écosystèmes du territoire régional et de promouvoir à l'extérieur, en France et à l'étranger, la destination néo-aquitaine pour implanter son entreprise de jeu vidéo.

Cette union entre tous les acteurs régionaux permet de positionner la Nouvelle-Aquitaine en acteur majeur de la filière en France et de lui conférer plus de visibilité face aux autres régions qui se sont structurées chacune autour d'une marque forte.

SO· GAMES bénéficie du soutien de plusieurs institutions territoriales :

- Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine : 80 K€
- Bordeaux Métropole : 40 K€
- GrandAngoulême : 10 K€

Les cotisations des membres s'élèvent à 41 K€.

Pour Magelis, l'enjeu en particulier est de soutenir les talents installés en Charente, pour la plupart de taille modeste, en développant leurs capacités de réseautage local, régional, national et international.

La subvention octroyée par Magelis, aux côtés des autres partenaires, permettra à l'association de réaliser de nombreux projets visant cet objectif :

- Elaboration de la programmation et participation à l'animation de la Game Conf 2025 organisée par Magelis et contribution à la communication de l'évènement auprès des réseaux professionnels nationaux
- Organisation de la session Game Invest à Angoulême le lendemain de la Game Conf
- Organisation d'afterworks à Angoulême
- Organisation d'un Business Tour réunissant des éditeurs et investisseurs internationaux
- Participation avec un stand à la Gamescom à Cologne

Cela offrira également à Magelis une visibilité au sein de la filière régionale, nationale et internationale du jeu vidéo.

Le budget prévisionnel 2025 de SO GAMES s'élève à 330 751 €.

Pour mettre en place ses actions, SO-GAMES sollicite le Pôle Image Magelis pour un soutien financier d'un montant de 20 000 €.

.....

Après en avoir délibéré, les membres du Comité Syndical, à l'unanimité :

- **acceptent le principe et les termes de la convention à intervenir entre le Pôle Image Magelis et l'association SO· GAMES prévoyant un soutien financier d'un montant de 20 000 € au titre de l'année 2025 ;**
- **autorisent Monsieur le Président à signer la convention de partenariat afférente ainsi que tous les documents relatifs à ce dossier.**

Acte administratif rendu exécutoire
du fait de sa publication le 26 Juin 2025
et de sa transmission au
représentant de l'Etat le 26 Juin 2025
(Lois de décentralisation des 2 mars et 22 juillet 1982)

Angoulême, le 26 Juin 2025

Signé: Le Président

**Le Président,
Patrick MARDIKIAN**

